

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 8 janvier 2024
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 11 décembre 2023.
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 18 décembre 2023.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Séance de travail du 13 décembre 2023.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Demandes d'autorisation – Article 98 du Plan rural.
 - 7.1.1 NID 20707501, chemin d'accès à Tracadie-Sheila.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 27.
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 11.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2024-001

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Pierre Morais

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 11 décembre 2023.

Résolution 2024-002

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5.2 Réunion extraordinaire du 18 décembre 2023.

Résolution 2024-003

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Séance de travail du 13 décembre 2023.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Demandes d'autorisation – Article 98 du Plan rural.

7.1.1 NID 20707501, chemin d'accès à Tracadie-Sheila.

Résolution 2024-004

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne pour la propriété ayant le NID 20707501 conformément à l'article 98 du Plan rural de Tracadie pour pouvoir permettre la construction d'un nouveau bâtiment (moulin à bois) et dont l'accès se fait par un chemin d'accès à Tracadie-Sheila.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal ne considère pas que des mesures satisfaisantes ont été prises en vertu de l'article 98 du Plan rural de Tracadie pour desservir le lot ayant le NID 20707501 et situé sur un chemin d'accès à Tracadie-Sheila.

IL EST CEPENDANT ENTENDU QUE la municipalité est prête à réviser sa décision en vertu de l'article 98 du Plan rural advenant que le propriétaire prenne des mesures satisfaisantes pour aménager ledit chemin d'accès aux normes de la municipalité et que le ministère des Transports et de l'Infrastructure donne son accord.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 27.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 11.

Reçues : 2, 3 et 11.

Pour information.

Résolution 2024-005
Proposé par Dianna May Savoie
Appuyé par Guy Basque

QUE les correspondances 1, 4, 8, 9 et 10 soient apportées à une prochaine réunion du comité Plénier.

ADOPTÉE

No. 1 - Centre plein air Les Gailurons – Demande de commandite pour les festivités de leur 40e année d’opération.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 4 - Fondation des petits déjeuners de la P. A. – Demande de participation au programme d’assurance pour les OSBL.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 5 - CSRPA – Demande d’autorisation pour procédures légales NID 20364782.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 6 - CSRPA – Demande d’autorisation pour procédures légales NID 20733978.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 7 - CSRPA – Demande d’autorisation pour procédures légales NID 20677274.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 8 - Littératie au primaire – Demande d’aide financière.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 9 - Fleuriste Léonard Ltée – Demande d’aide financière suite à la diminution des ventes durant la reconstruction de la rue Principale.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

No. 10 - Sistema NB – Demande d’aide financière.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du comité Plénier.

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Rita Benoit félicite le comité et les bénévoles du Centre communautaire de St-Pons.
- Le maire Denis Losier informe le conseil et le public que l'année 2024 est la 10^e année d'incorporation de Tracadie comme municipalité régionale et qu'il devrait avoir des activités en lien avec ce 10^e anniversaire. Le maire Losier fait aussi des commentaires concernant le transfert des routes à la province et félicite le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'avoir accepté de reprendre les routes des secteurs ruraux. Le maire Losier aussi félicite aussi l'administration pour son travail dans ce dossier.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucune.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une citoyenne félicite des employés pour leur bon travail.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 19h32 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal